

Ici, l'orateur a relevé ce mot récent prononcé par un adversaire, à l'occasion du congrès catholique de Bourges: " Pourquoi n'arriverait-il pas à quelques catholiques de s'apercevoir que la déclaration des droits de l'homme est une transposition de l'Évangile en langue politique moderne? et que la Constitution républicaine appliquée à ce monde et aux choses de ce monde les principes les plus hauts de la morale chrétienne? "

M. Brunetière répond en ces termes à cette interrogation: " Il dit, vous l'entendez, une *transposition*, et nous disons, nous, une *laïcisation*; et toute la différence est là. Oui, la déclaration des droits de l'homme est une *laïcisation* de l'idée chrétienne, et moi-même, je fais plus que d'y consentir ou de l'avouer, puisqu'enfin c'est la thèse de tout ce discours. Mais en la *laïcisant*, c'est-à-dire en la séparant de son support, de son fondement mystique ou dogmatique, j'ajoute que l'on suspend en l'air ou dans le vide, pour ainsi parler, les droits de l'homme; on les dénature ou on les mutile; on les met dans l'impossibilité de se prouver eux-mêmes; on les livre aux contradictions de la sophistique, et on expose les droits des hommes à être niés, *au nom de la science contemporaine*, dans la séance solennelle de rentrée de la première cour de justice de la République française."

Tout ce discours est à lire. C'est une pure et profonde jouissance que de suivre ce vigoureux esprit dans le développement logique et puissant de sa pensée, dans l'enchaînement infrangible de son argumentation. . . Soudain, vers la fin du discours, il s'arrête: " Ici, dit-il, se termine le domaine de l'apologétique, et commence l'opération individuelle et mystérieuse de la foi." Et alors il prononce ces émouvantes paroles, qui produisent dans l'auditoire une intense sensation:

" Vous cependant qui parlez ainsi, — me demandera-t-on peut-être, et on me l'a souvent demandé, — que croyez-vous? Ce que je crois, messieurs, il me semble que je viens de vous le dire! Mais à ceux qui voudraient quelque chose, non pas, je pense, de plus net, mais de plus explicite, je répondrai très simplement: " Ce que *je crois*, — et j'appuie énergiquement sur ce mot, — ce que *je crois*, non ce que *je suppose* ou ce que *j'imagine*, et non ce que *je sais* ou ce que *je comprends*, mais ce que *je crois*. . . allez le demander à Rome! "

" En matière de dogme et de morale, je ne suis tenu que de m'assurer ou de prouver l'autorité de l'Église. La révélation n'a pas eu pour objet de mettre l'intelligence humaine en pos-